

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VITRY, CHAMPAGNE ET DER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

SÉANCE DU 16 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six le **16 juin à 18 H 00**, les membres du Conseil de Communauté VITRY, CHAMPAGNE ET DER se sont réunis à la salle des Fêtes de Frignicourt – Place du Général Leclerc – 51300 FRIGNICOURT, sous la présidence de Monsieur Sébastien MIRGODIN, Président, suite à la convocation faite le 10 juin 2026, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et affichée à la porte des Mairies de ABLANCOURT, ARZILLIERES-NEUVILLE, AULNAY-L'AITRE, BIGNICOURT-SUR-MARNE, BLACY, BLAISE-SOUS-ARZILLIERES, BREBAN, CHAPELAINE, CHATELRAOULD-SAINT-LOUVENT, COOLE, CORBEIL, COURDEMANGES, COUVROT, DROUILLY, FRIGNICOURT, GLANNES, HUIRON, HUMBAUVILLE, LA CHAUSSEE-SUR-MARNE, LE MEIX-TIERCELIN, LES RIVIERES-HENRUEL, LIGNON, LOISY-SUR-MARNE, MAISONS-EN-CHAMPAGNE, MARGERIE-HANCOURT, MAROLLES, PRINGY, SAINT-CHERON, SAINT-OUEN-DOMPROT, SAINT-UTIN, SOMPUIS, SOMSOIS, SONGY, SOULANGES et VITRY-LE-FRANÇOIS, le même jour.

Etaient présents : MM. JUNG, CAPPÉ, REMY, FORMET, NEMBRINI, VEBER, BOUTROY (suppléant de M. DHYÈVRE), PASIAN (suppléant de M. THIEBAULT), Mmes LEROY-DUCARDONNOY, TRUMAUT, MM. COTTON, DELCOMBEL, Mmes FEIGRE, FELICETTI, ASLOUDJ, ROYER, ARMANETTI, MM. PETIT, DUGOIS, MAUTRAIT, CHAMPION (à partir de 18h08), GÉRARD, DESANLIS, Mme HERMONVILLE, MM. POIRISSE, DURAND (suppléant de Mme GEOFFROY), NOBLET, Mmes ROBIN, PÉPIN, MM. JEAN, ROYER, Mme LOISELET (suppléante de M. LEPAGE), MM. PASSINHAS, BONETTI, MIRGODIN, Mmes MUNSTER, HUILLET, M. LEVASSEUR, Mme BLOND, MM. BOURA, GRANDHOMME, MARQUET, Mme BOBLIQUE, M. HOUDAYER, Mmes CAILLAU, BLAND, BUCHHEIT, MM. TRIOLET (à partir de 18h11), ROCH.

Absents excusés : MM. FORTIN, TROLIO, GUÉLORGET, GONTHIER, BLONDEAU, Mmes OFLAZOGLU, GUÉRINOT, THOMAZÉ, MOREAU, MM. VIGNEAU, JOURNAUX, VILARD, SIMONNOT.

9 pouvoirs ont été déposés sur le bureau de Monsieur le Président :

- ✓ M. TROLIO donne pouvoir à Mme FELICETTI,
- ✓ M. GONTHIER donne pouvoir à M. LEVASSEUR,
- ✓ M. BLONDEAU donne pouvoir à Mme BOBLIQUE,
- ✓ Mme OFLAZOGLU donne pouvoir à Mme HUILLET,
- ✓ Mme GUÉRINOT donne pouvoir à M. BOURA,
- ✓ Mme THOMAZÉ donne pouvoir à Mme BLOND,
- ✓ Mme MOREAU donne pouvoir à Mme BLAND,
- ✓ M. VIGNEAU donne pouvoir à M. HOUDAYER,
- ✓ M. JOURNAUX donne pouvoir à M. MARQUET.

Secrétaire de séance : M. Romain DESANLIS.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

COMPOSITION DE LA COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS PROPOSITION DES COMMISSAIRES TITULAIRES ET SUPPLÉANTS

Rapporteur : Monsieur le Président

L'article 1650-A du Code Général des Impôts (C.G.I.) prévoit que les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (E.P.C.I.), soumis de plein droit ou sur option au régime de la fiscalité professionnelle unique, créent une Commission Intercommunale des Impôts Directs (C.I.I.D.). Lorsqu'elle est créée, cette commission se substitue à la Commission Communale des Impôts Directs (C.C.I.D.) de chaque commune membre de l'E.P.C.I. en ce qui concerne les évaluations foncières des locaux commerciaux, des biens divers et des établissements industriels.

Cette commission tient une place centrale dans la fiscalité directe locale : depuis la mise en œuvre au 1^{er} janvier 2017 de la révision des valeurs locatives des locaux professionnels, elle participe à la détermination des nouveaux paramètres départementaux d'évaluation (secteurs, tarifs ou coefficients de localisation).

Par ailleurs, la C.I.I.D. est informée des modifications de valeur locative des établissements industriels soumis au régime réel d'imposition (article 1517-II.1 du C.G.I.).

La commission se réunit, à la demande du Directeur Régional des Finances Publiques (D.R.F.I.P.) du siège de l'E.P.C.I. ou de son délégué, et sur convocation du président de l'E.P.C.I. ou du vice-président délégué, dans un délai de deux mois suivant cette demande. Les membres de la commission délibèrent en commun à la majorité des suffrages. Ils ne peuvent prendre aucune décision s'ils ne sont pas au nombre de neuf au moins présents. En cas de partage égal des voix, la voix du président est prépondérante. En cas de désaccord entre le représentant de l'administration et la commission ou lorsque celle-ci refuse de prêter son concours, les évaluations sont arrêtées par l'administration fiscale.

Cette désignation doit intervenir dans les deux mois à compter de l'installation de l'organe délibérant de l'E.P.C.I. suivant le renouvellement général des Conseils Municipaux. Aussi, à la suite des récentes élections, il convient de procéder à la constitution d'une nouvelle Commission Intercommunale des Impôts Directs.

La C.I.I.D. est composée :

- du Président de l'E.P.C.I. ou d'un Vice-Président délégué ;
- ainsi que de dix commissaires et de leurs suppléants en nombre égal.

Ces personnes doivent remplir les conditions suivantes :

- être de nationalité française ou ressortissant d'un Etat membre de l'Union Européenne ;
- être âgées de 18 ans révolus ;

- jouir de leurs droits civils ;
- être inscrites aux rôles des impositions directes locales de l'E.P.C.I. ou des communes membres de l'E.P.C.I. ;
- être familiarisées avec la vie locale et la fiscalité directe locale.

L'article 1650 A-2 du Code Général des Impôts dispose que les commissaires ainsi que leurs suppléants en nombre égal sont désignés par le Directeur Départemental des Finances Publiques sur une liste de contribuables, en nombre double, dressée par l'organe délibérant de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale sur proposition de ses communes membres.

La durée du mandat de ces commissaires est la même que celle de l'organe délibérant de la Communauté de Communes.

Il convient donc de proposer la liste suivante.

Vu le Code Général des Impôts,

Vu les propositions des communes membres composant la Communauté de Communes VITRY, CHAMPAGNE ET DER,

Vu l'avis favorable du bureau de communauté en date du 2 juin 2026,

Je vous demande, après en avoir délibéré, de bien vouloir décider de proposer la liste suivante à Monsieur le Directeur Régional des Finances Publiques :

La délibération est adoptée
à l'unanimité des membres
du Conseil de Communauté.

Le secrétaire de séance,
Romain DESANLIS




POUR EXTRAIT CONFORME,
LE PRESIDENT,
Sébastien MIRGODIN



Certifié exécutoire par le Maire compte tenu
de la transmission en Sous-Préfecture le 29 JUIN 2026
et de la publication le 30 JUIN 2026
ou de la notification du

Signature
Pour le Maire,
Par délégation,
Pour la Directrice Générale des Services empêchée,
Le Directeur Général Adjoint,
Alexandre GUILLEMIN

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.
Communauté de Communes VITRY, CHAMPAGNE ET DER : Séance du Conseil de Communauté du 16 juin 2026

PROPOSITIONS DE MEMBRES TITULAIRES

Tableaux des commissaires proposés

Ordre de préférence décroissant	NOM	PRENOM	ADRESSE	DATE DE NAISSANCE	PROFESSION
1	LEAT	Alain	40 rue de la Tour 51300 VITRY-LE-FRANÇOIS		
2	DANNOUX	Jean-Michel	23 rue des Sablons 51300 DIGNICOURT SUR MARNE		
3	MAURICE	Jeanne	19 Faubourg du Hainois 51300 VITRY-LE-FRANÇOIS		
4	PASSINHAS	Francis	32 Grande Rue 51240 SONGY		
5	DEWAELE	Bruno	4 rue des Romains 51320 CORBEIL	07/05/1958	
6	LALOUEITE	Gérard	117 Faubourg de Châlons 51300 VITRY-LE-FRANÇOIS	17/05/1946	Retraité de l'Education Nationale
7	HANNECART	Philippe	11 boulevard Carnot 51300 VITRY-LE-FRANÇOIS		
8	LAURENT	Pierre	15 rue Saint Antoine 51300 VITRY-LE-FRANÇOIS		
9	BATONNIER	Franck	21 rue du Bac 51300 VITRY-LE-FRANÇOIS		
10	SANTIN	Sylvie	25 rue Basse 51300 CHATELRAOULD SAINT LOUVENT		
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					

PROPOSITIONS DE MEMBRES SUPPLEANTS

Tableaux des commissaires proposés

Ordre de préférence décroissant	NOM	PRENOM	ADRESSE	DATE DE NAISSANCE	PROFESSION
1	COLLOT	David	42 Grand Rue 51300 GLANNES		
2	ARMANEFTI	Muriel	2 rue Commaigne 51300 HUIRON	15/10/1956	Retraîtée
3	CONRAUX	Régine	660 Les Perruches 51300 VITRY-LE-FRANÇOIS		
4	ASLOUDJ	Zohra	157 avenue de Champagne 51300 FRIGNICOURT	18/06/1969	Laborantine en physique/chimie
5	ROCH	Arnaud	99 Les Tamaris 51300 VITRY-LE-FRANÇOIS	27/11/1972	Conducteur / Receveur
6	DESANLIS	Romain	9 rue de Maisons-en-Champagne 51300 LOISY-SUR-MARNE	04/03/1986	Agriculteur
7	HOUDAYER	Patrice	13 Avenue Jean Jaurès 51300 VITRY-LE-FRANÇOIS	18/05/1957	Retraité
8	BUCCHETTI	Nathalie	7 rue du Petit Parc 51300 VITRY-LE-FRANÇOIS	18/11/1972	Directrice agence assurance
9	FORMET	Jean-Pierre	13 rue de la Haute Fontaine 51300 BIGNICOUR-SUR-MARNE	26/05/1955	Retraité
10	BOURA	Jacques	55 Avenue du Colonel Moll 51300 VITRY-LE-FRANÇOIS	31/05/1953	Retraité
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					